



DES QUESTIONS EN MATIÈRE DE BÂTIMENT DURABLE ?

Vous êtes maître d'ouvrage professionnel, concepteur, gestionnaire, responsable technique ou énergie, installateur, une entreprise ou représentant d'une copropriété d'au moins 6 unités.

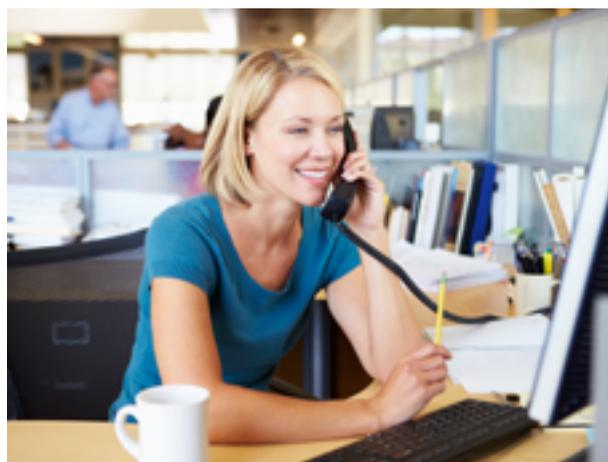
VOUS VOULEZ CONCEVOIR OU AMÉLIORER UN BÂTIMENT EN :

- limitant son impact sur l'environnement ;
- réalisant des économies d'énergie ;
- augmentant le confort et le bien-être des occupants.

VOTRE PROJET CONCERNE :

- un petit ou un grand bâtiment ;
- une rénovation ou une construction neuve ;
- le secteur tertiaire ;
- une copropriété (à partir de 6 logements) ou autre.

Le Facilitateur Bâtiment Durable répond gratuitement à vos questions et vous donne des conseils techniques personnalisés sur simple demande.



LE FACILITATEUR BÂTIMENT DURABLE

Helpdesk technique gratuit pour les professionnels et les copropriétaires



ENVIRONNEMENT.BRUSSELS



DES EXPERTS EN BÂTIMENT DURABLE À VOTRE SERVICE

Avec le Facilitateur Bâtiment Durable, vous bénéficiez de l'assistance gratuite et pluridisciplinaire d'experts indépendants qui vous accompagnent à toute étape de votre projet.

LES DOMAINES D'EXPERTISE

- Utilisation rationnelle de l'énergie et gestion énergétique.
- Bâtiments à haute performance énergétique.
- Energies renouvelables.
- Cogénération et pompes à chaleur.
- Environnement : matériaux, gestion de l'eau, confort et santé, mobilité...
- Economie circulaire.

LES SERVICES PROPOSÉS

- Des recommandations techniques adaptées à votre projet.
- Des informations sur les aides financières disponibles.
- Des explications concernant les normes et réglementations (notamment PEB).
- Une lecture critique des cahiers des charges et des devis.
- Le quickscan : un audit simplifié et gratuit où vous disposez d'un diagnostic détaillé des économies d'énergie possibles.
- Une assistance pour l'utilisation des installations et des systèmes.
- Un point de vue indépendant pour vous aider à prendre les meilleures décisions.
- Un accompagnement dans la conception de vos projets.

Le Facilitateur Bâtiment Durable vous aide à intégrer les principes du bâtiment durable dans votre projet. Ses services sont complémentaires à ceux d'un bureau d'études, sans s'y substituer.



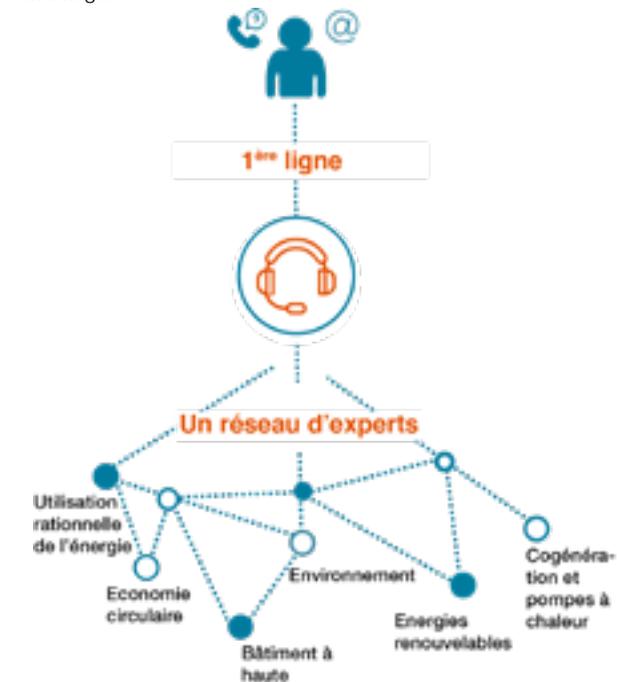
COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous posez votre question par téléphone ou par courrier électronique : 0800 85 775 ou facilitateur@environnement.brussels

Vous êtes en contact avec un interlocuteur de première ligne qui répond à vos questions générales ou vous oriente vers l'expert technique le plus adapté à votre situation.

Vous êtes mis en relation avec un expert qui vous apporte l'assistance technique dont vous avez besoin. Celui-ci peut même se déplacer si nécessaire.

Les experts interviennent quel que soit le stade de développement de votre projet. Mais plus tôt vous les sollicitez, plus vous en tirez avantage.



Profitez dès à présent de conseils gratuits d'experts pour votre projet !



ILS ONT FAIT APPEL AU FACILITATEUR

Le Facilitateur Bâtiment Durable est un service pour les professionnels qui traite presque 3.000 demandes par an.

« Le Facilitateur nous a accompagné tout au long du cheminement vers l'installation d'une cogénération dans notre piscine communale. Son expérience et sa disponibilité nous ont été utiles à chaque étape. »

Commune de Watermael-Boitsfort

« Très communicatifs, présentant des conseils simples et judicieux permettant d'améliorer la qualité de vie d'une copropriété, tantôt à moindre coût, tantôt grâce à des investissements raisonnables tout en profitant des primes offertes par la région de Bruxelles. »

Un copropriétaire

DÉCOUVREZ AUSSI :

- le Guide Bâtiment Durable, un outil en ligne d'aide à la conception
- les Formations Bâtiment Durable
- nos autres Facilitateurs

www.environnement.brussels/prosdubatiment

Contactez

le Facilitateur Bâtiment Durable au

0800 85 775

facilitateur@environnement.brussels

www.environnement.brussels/facilitateur